

M. G. VAN CAUWELAERT
Directeur des Monuments et des Sites
- AATL
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1
1035 Bruxelles

V/Réf. : 2043-0672
N/Réf. : gm/bxl2.1375/s.366
Annexe : copie de l'avis du 25/03/2003

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : BRUXELLES. Rue de Laeken, 171-177, rue Sainr-Jean Népomucène, 17 et rue des Commerçants,16. Proposition de classement.
Dossier traité par Françoise Cordier.

En réponse à votre lettre du 26 janvier 2005 et concernant l'objet susmentionné, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 16 mars 2005, notre Assemblée a émis un avis favorable sur la proposition de classement.

La CRMS estime toutefois que le classement de la totalité devrait être envisagé, comme la CRMS l'avait proposé dans son avis du 25 mars 2003 (copie en annexe). Dans ce cadre, elle attire l'attention sur le fait que l'avant-projet de rénovation/restauration, joint pour information à la présente demande, ne semble pas contradictoire à un classement de la totalité.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

J. DEGRYSE
Président